ESI Group : les assistantes dénoncent le PSE

Communiqué intersyndical – 5 décembre 2021

Force Ouvrière – Solidaires Informatique – CGT sociétés d'études

Les assistantes ont souhaité s'exprimer et attendent une réponse de la Direction.
Nous publions donc leur communiqué ci-dessous via la liberté d'expression syndicale.

Le PSE qui a récemment été présenté, fait état de 27 licenciements secs potentiels.

La catégorie des assistantes représente à elle seule près d'un tiers de ces licenciements, ce qui est énorme. Cette décision pose différentes questions. Parmi elles, comment la Direction a-t-elle pu en arriver à la conclusion que 7 de ces postes étaient négligeables et méritaient d'être supprimés ?

Soit il y a quelque chose qui n'a pas été communiqué ouvertement et qui justifierait le départ massif d'assistantes (ex : une ou plusieurs autres vagues de départs, volontaires ou non qui engendreraient un effondrement de l'activité des assistantes), soit ESI considère à présent que les assistantes ont été payées à ne rien faire pendant ces 20 dernières années et c'est maintenant que la Direction s'en rend compte…

Cela amène une autre question : comment apprécier la charge de travail d'une assistante ? Est-ce la charge prescrite (missions contractuelles), la charge réelle (avec tous les aléas non pris en compte) ou la charge ressentie (le service rendu, etc.) qui compte pour ESI ? **Peut-on réellement penser qu'une assistante passe 50 % de son temps à faire l'accueil et les photocopies, et 50 % à gérer des déplacements et des achats ?**

D'ailleurs, quelles sont les fonctions d'une assistante chez ESI ? D'une part, **les activités des assistantes sont très diversifiées et toutes indispensables au fonctionnement de l'entreprise**. Elles sont amenées à traiter efficacement, mais pas exclusivement, les achats, suivre la facturation, les livraisons, les incidents d'ordre locatif, les prises de rendez-vous, le suivi des nouveaux salariés (rdv Médecine du Travail, etc), les déplacements, les séminaires… mais elles gèrent également des besoins plus opérationnels (édition de licences, suivi d'activité, de temps, facturation, relances, marketing, reporting redevances et anti-piratage, etc.).

L'assistante fait le pont entre différentes équipes, elle fait gagner du temps à ceux qu'elles assistent, leur offrant ainsi la possibilité de se concentrer sur d'autres tâches plus rentables.

Par ailleurs, la mise en place de nouveaux outils tels que Concur (depuis 3 ans), et Netsuite (depuis 1 an), n'est pas une solution de remplacement des assistantes, comme motif avancé par la Direction, mais plutôt une simplification des tâches de la finance. **Ces outils nécessitent toujours autant d'interventions humaines.**

Enfin : le report de charges a-t-il été réellement pensé ou juste vaguement estimé ? En effet, lorsqu'une assistante évolue dans son poste, nous pouvons observer le manque de suivi des RH (fiches de postes, s'assurer de la reprise de telle ou telle tâche, back up) que dans la communication (informer sur quelle assistante fait quoi). **Dès lors, on peut craindre l'oubli d'un certain nombre de tâches non estimées et un report de charge certain, pas uniquement sur les assistantes restantes, mais également sur tous les ingénieurs** (qui devront gérer de plus en plus de choses par eux-mêmes car les assistantes restantes

seront obligatoirement débordées). **ESI a-t-elle vraiment décidé de sacrifier les fonctions support dans un souci de rentabilité et d'efficience ?** Ou peut-être ESI en a-t-elle parfaitement conscience et est-ce là une façon de se débarrasser à moindre coût de ses talents ? À noter que les assistantes représentent les plus petits salaires de l'entreprise.

Beaucoup d'interrogations qui laissent, en l'état, dubitatif quant aux valeurs d'ESI.

Nous demandons instamment à la Direction de réexaminer la situation des assistantes et ne pas faire de coupe arbitraire qui mettrait en difficulté le reste de ses salariés.

Merci de votre attention.

Lire le PDF